

PROPRIETE DE M^r ET M^{me} PERELMAN
 30/32 RUE DE LA PÊCHERIE, UCCLE
 REZ-DE-CHAUSSEE, SOUS-SOL
 PREMIER ETAGE, PLAN DE SITUATION
 ECH. 2 cm. p.m.
 TRANSFORMATION DE LA VILLA SISE AU N° 32.
 ET AGRANDISSEMENT DE LA VILLA SISE N° 30

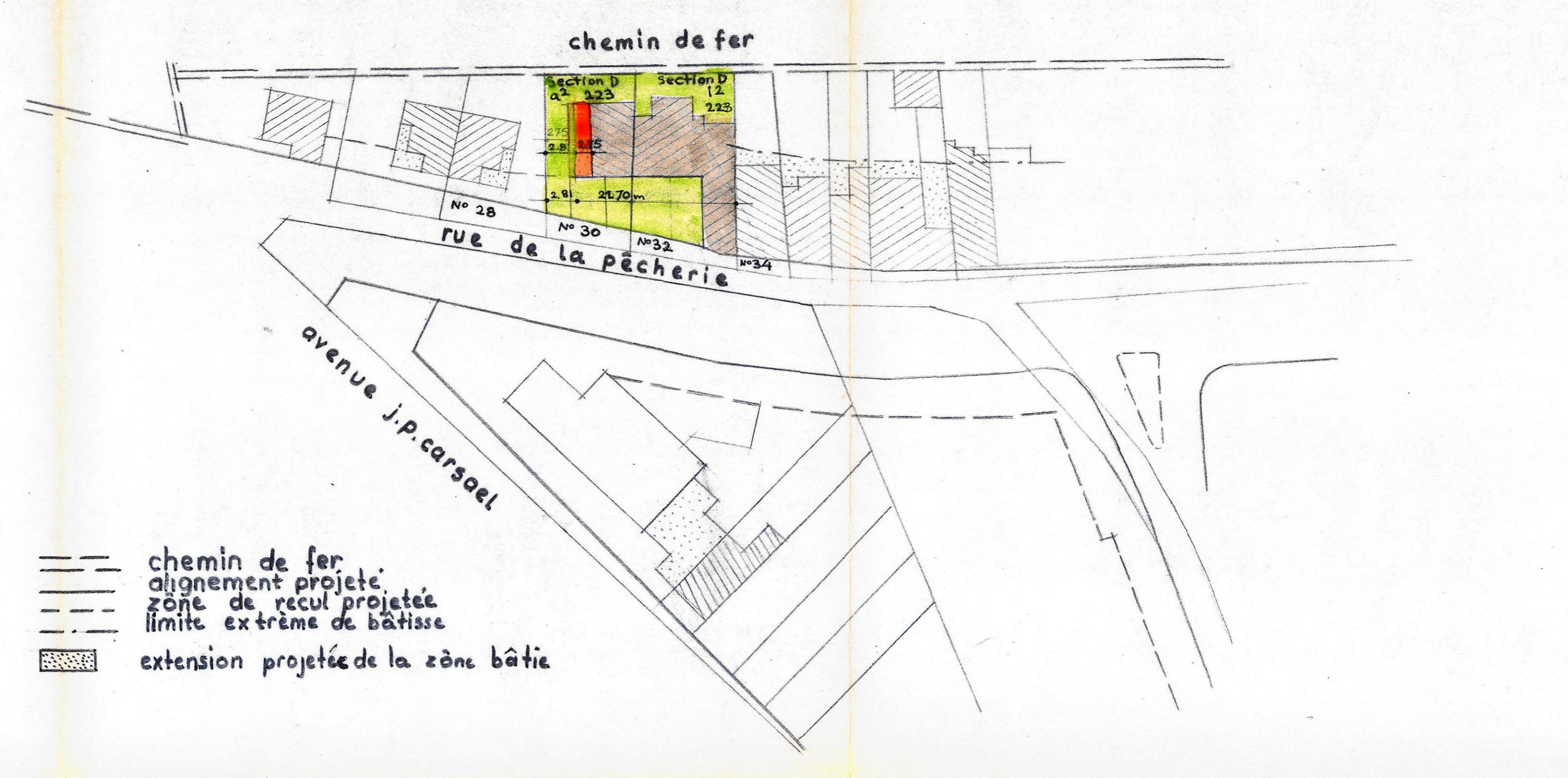
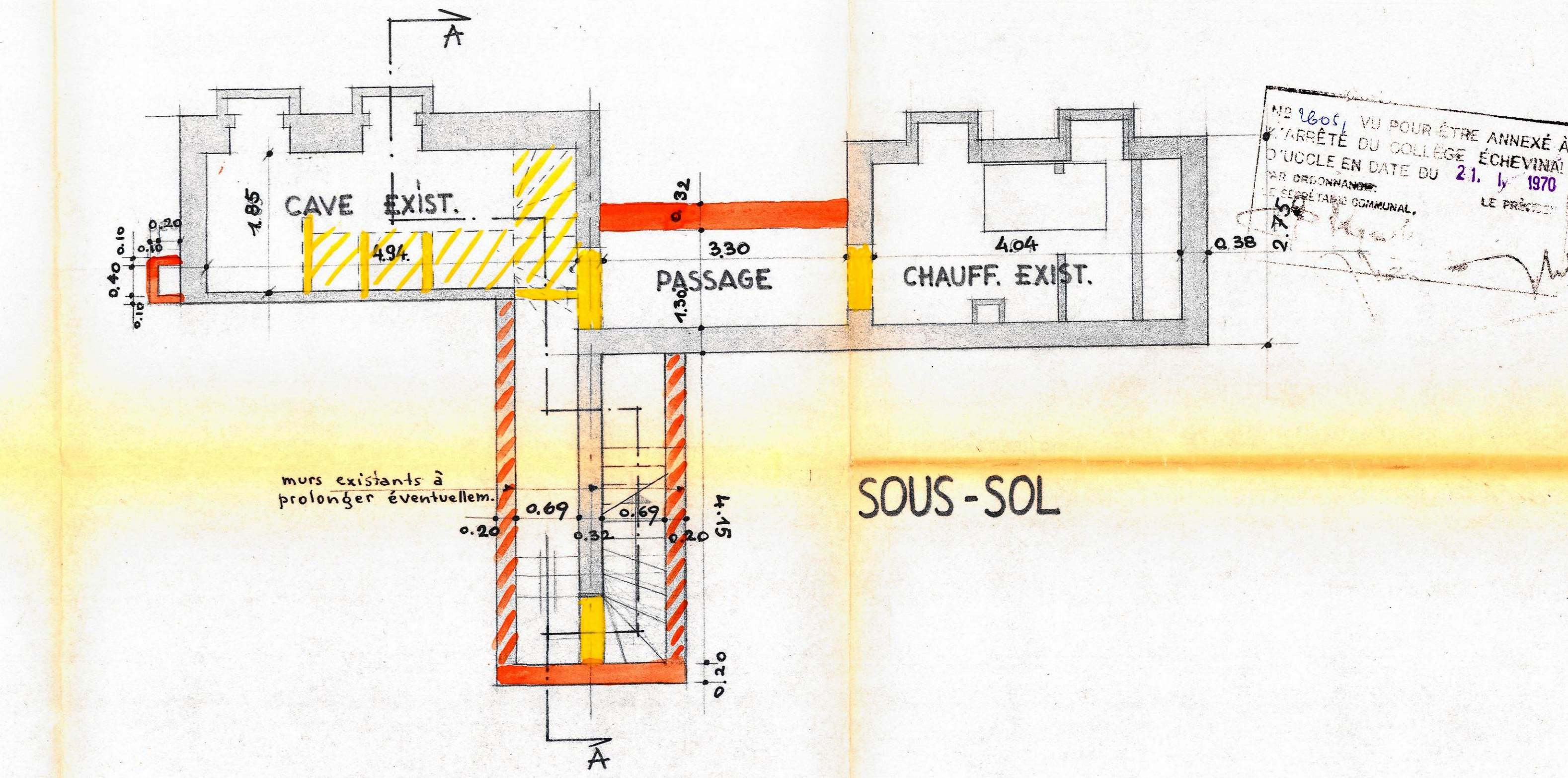
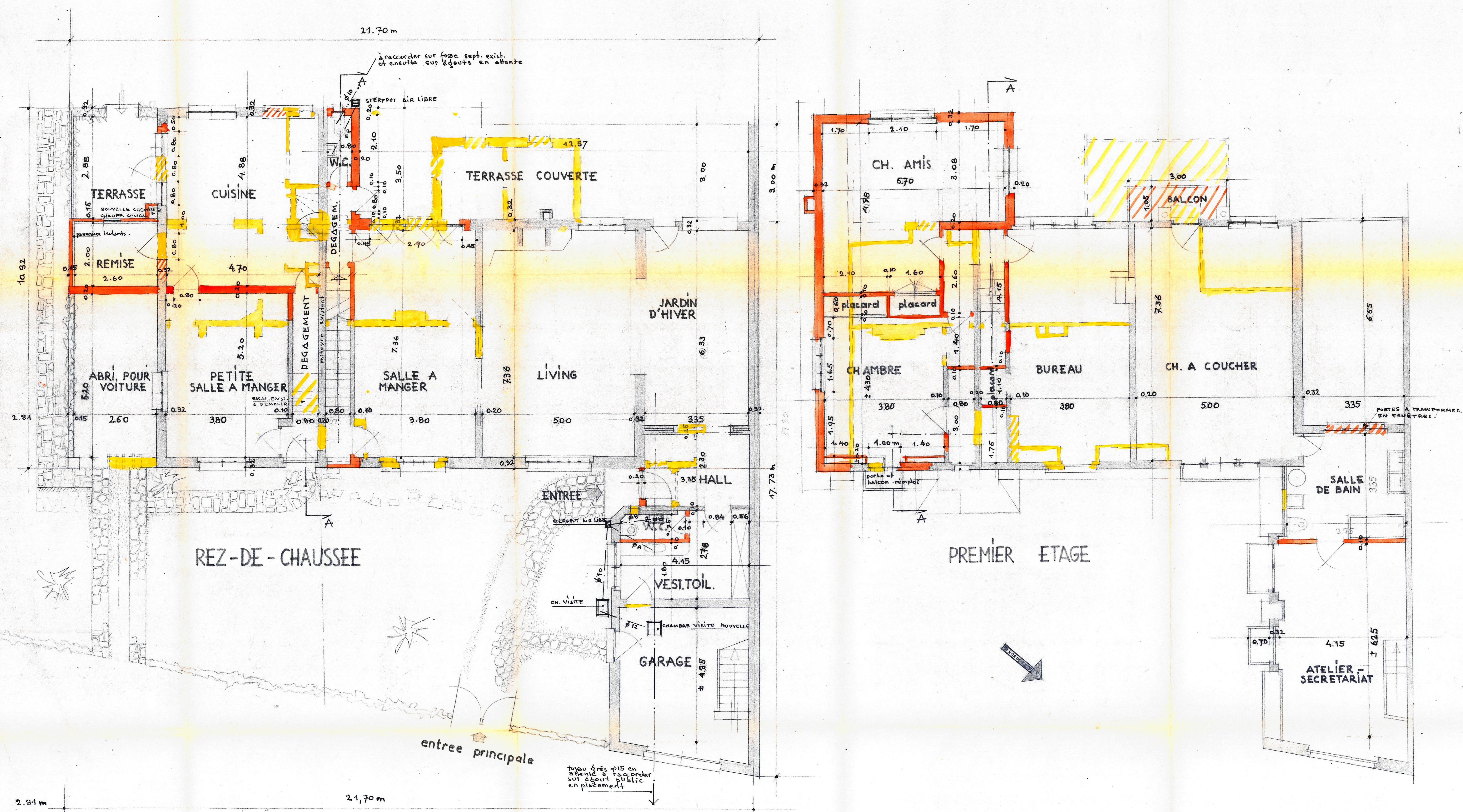
DOSSIER XXII B
 FEUILLE 1
 DRESSE LE 24-11-69

JOINT A NOTRE DEMANDE
 D'AUTORISATION DE TRANS-
 FORMATION EN DATE
 DU 23.12.1969
 LES PROPRIETAIRES :

D. ROQUE - GOURARY
 ARCH. B.R.F. 4
 55 RUE VEYDT, BRUX.5
 TEL. 37.81.42

DRESSE PAR L'ARCHITECTE
 SOUSSIGNEE A IXELLES.

Roque-Gourary



- chemin de fer
- alignement projeté
- zone de recul projetée
- limite extrême de bâtisse
- extension projetée de la zone bâtie

NOTE: TOUTES MESURES SONT A PRENDRE ET A VERIFIER
 SUR PLACE PAR L'ENTREPRENEUR
 EN CAS DE DIVERGENCE S'ADRESSER A L'ARCHITECTE

PROPRIETE DE M^r ET M^{me} PERELMAN
 30/32, RUE DE LA PECHERIE - UCCLE
 FAÇADE A RUE, COUPE

ECH: 2 cm p.m
 TRANSFORMATION DE LA VILLA SISE AU N° 32
 ET AGRANDISSEMENT DE LA VILLA SISE AU N° 30

DOSSIER XXII B
 FEUILLE 2
 DRESSE LE 24.11.69

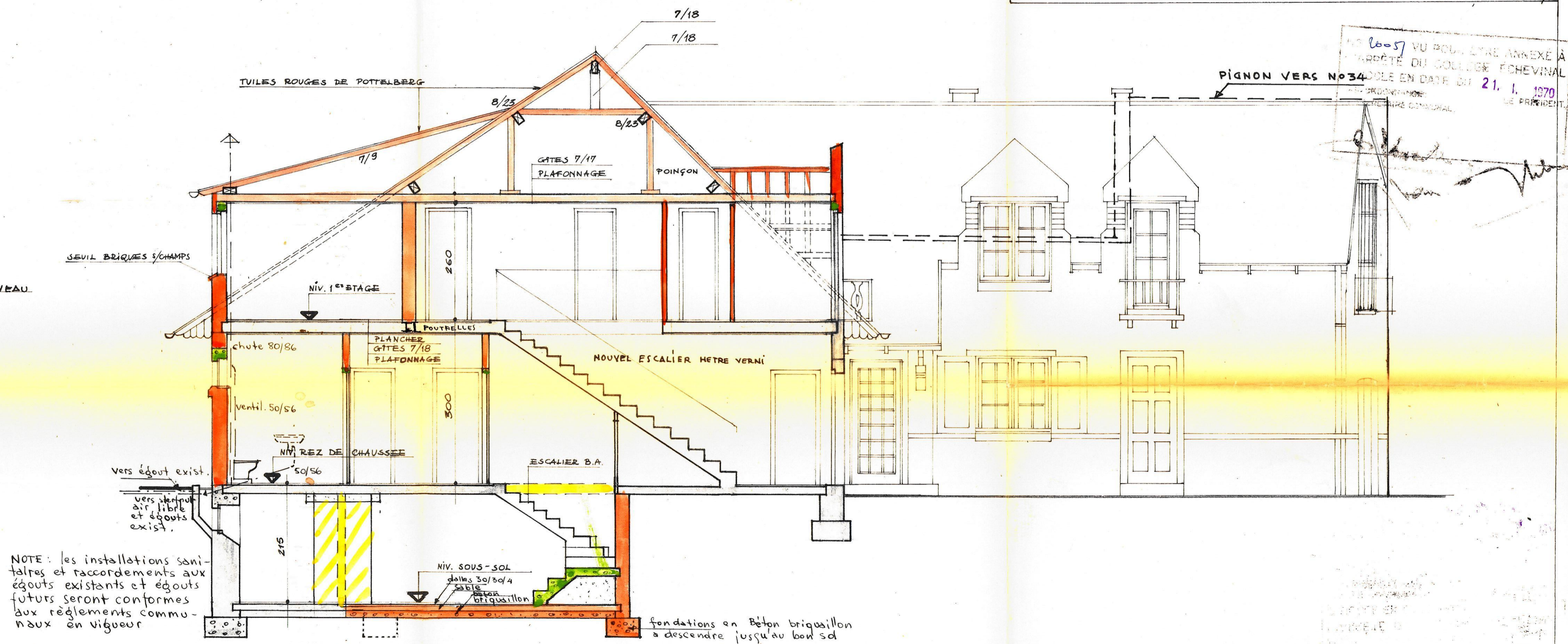
JOINT A NOTRE DEMANDE
 D'AUTORISATION DE
 TRANSFORMATION EN DATE
 DU 23.12.69
 LES PROPRIETAIRES:

D. ROQUE-GOURARY
 ARCH. B.R.F. 4
 55, RUE VEYDT, BRUX. 5
 TEL. 37.81.42

Roque-Gourary
 DRESSE PAR L'ARCHITECTE
 SOUSSIGNEE A IXELLES



FAÇADE A RUE



COUPE A.A

NOTE: les installations sanitaires et raccordements aux égouts existants et égouts futurs seront conformes aux règlements communaux en vigueur

NOTE: TOUTES LES MESURES SONT A PRENDRE ET A VERIFIER SUR PLACE PAR L'ENTREPRENEUR EN CAS DE DIVERGENCE S'ADRESSER A L'ARCHITECTE

PROPRIETE DE M^r ET M^{me} PERELMAN
30/32, RUE DE LA PECHERIE - UCCLE
FAÇADE ARRIERE, FAÇADE LATÉRALE

ECH: 2 cm p.m
TRANSFORMATION DE LA VILLA SISE AU N° 32
ET AGRANDISSEMENT DE LA VILLA SISE AU N° 30

DOSSIER XXII B
FEUILLE 3
DRESSE LE 24.11.69

D. ROQUE-GOURARY
ARCH. B.R.F. 4
65, RUE VEYDT, BRUX. 5
TEL. 37.81.42

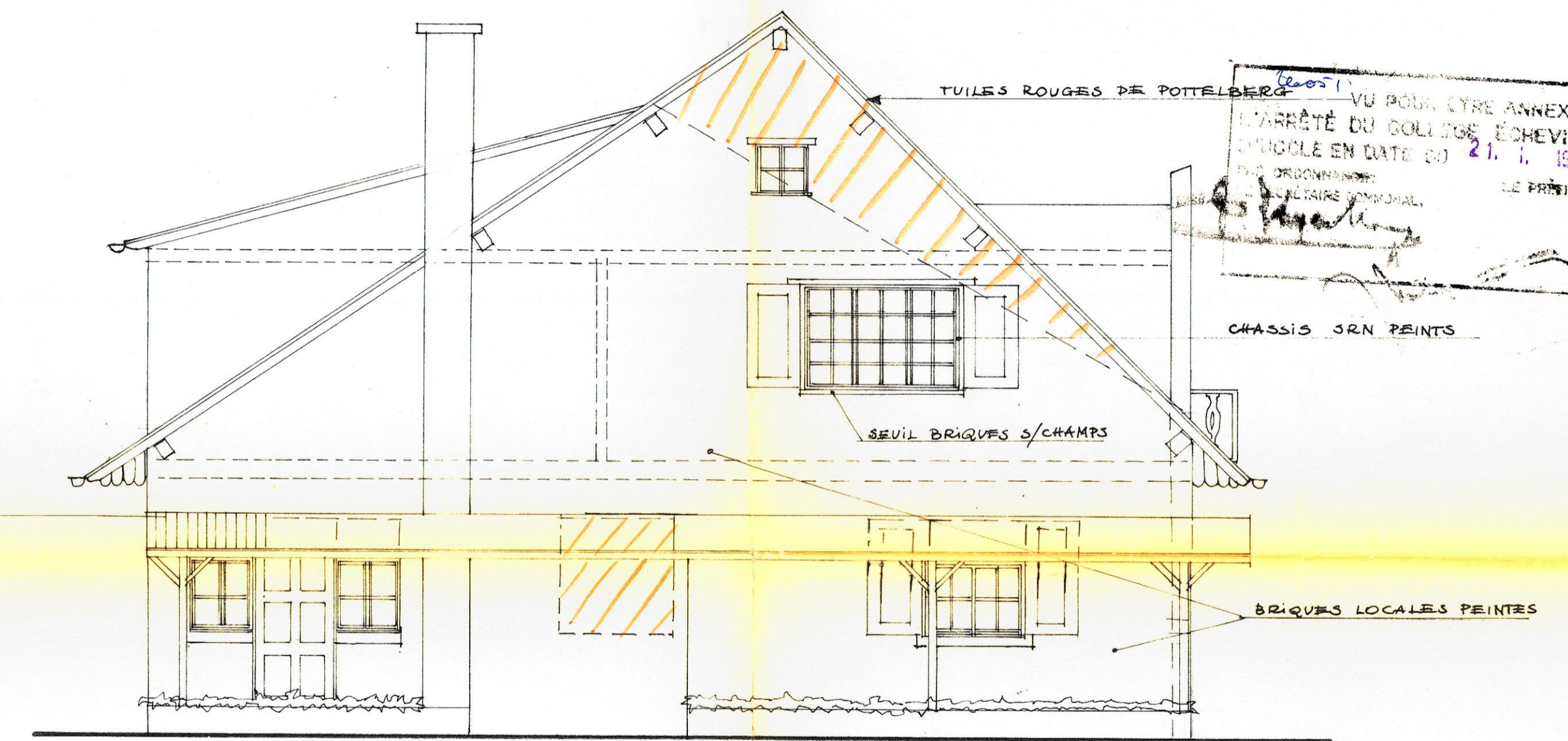
JOINT A NOTRE DEMANDE
D'AUTORISATION EN
TRANSFORMATION EN DATE
DU 23.12.1969
LES PROPRIETAIRES:

Perelman

DRESSE PAR L'ARCHITECTE
SOUSSIGNEE A IXELLES *Roque-Gourary*



FAÇADE ARRIERE



FAÇADE LATÉRALE

NOTE: TOUTES MESURES SONT A PRENDRE ET A VERIFIER
SUR PLACE PAR L'ENTREPRENEUR
EN CAS DE DIVERGENCE S'ADRESSER A L'ARCHITECTE